

Vos questions / nos réponses

## CBD 32h après extraction dentaire

Par [Profil supprimé](#) Postée le 07/12/2021 20:05

Bonjour, On m a arraché une molaire hier à 15h, il est 21h. Est ce que je peux fumer du CBD pour la douleur ou c est encore trop tôt? Merci :)

---

**Mise en ligne le 08/12/2021**

Bonjour,

Vous vous interrogez sur la possibilité de fumer du CBD à la suite d'une opération, dans l'optique d'apaiser vos douleurs.

Nous n'avons pas connaissance d'étude concernant les bienfaits du CBD sur des douleurs cicatricielles, mais nous comprenons votre besoin de les atténuer.

Néanmoins, le risque se porte plutôt sur la consommation de tabac éventuellement associée au CBD (si vous en consommez sous forme de joints par exemple). Le tabac est fortement déconseillé après des soins dentaires. Votre bouche et ses muqueuses se trouvent être plus sensibles, et nécessite un environnement aussi sain que possible pour permettre à la cicatrisation de s'effectuer au mieux.

En d'autres termes, si vous souhaitez consommer du CBD pour apaiser vos douleurs, nous vous conseillons de privilégier des produits sous forme d'huile ou de tisane, ou en vaporisation.

Nous espérons avoir pu nourrir votre réflexion.

Bon courage à vous.

---